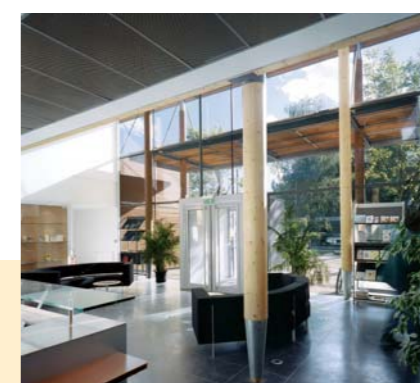




▲ Le brise-soleil est fait de lames de mélèze à claire-voie.



◀ Le hall d'entrée est vitré sur une double hauteur avec un auvent en bois qui protège la zone d'accueil du soleil.

# Maison des associations

En Aquitaine, le regroupement des instances associatives sous un même toit donne lieu à une architecture de bois qui se décline sur le thème de la transparence et de l'opacité.

## INTÉGRATION À L'ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, la pratique de loisirs collectifs trouve son expression au travers d'une grande diversité d'associations. Pour accompagner le développement de ces activités, la commune de Mérignac s'est dotée d'un véritable espace de rencontre associatif en créant un équipement d'accueil et de services de qualité.

Le nouvel édifice est implanté à proximité du centre-ville, dans un environnement boisé où sont déjà situées des installations culturelles et sportives dont il renforce la vocation

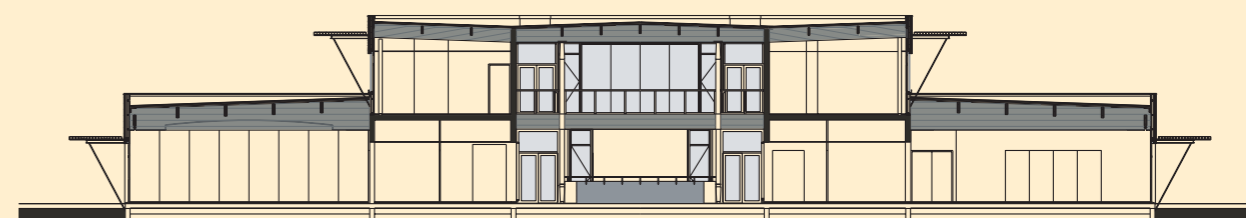
de pôle d'activités collectives et de loisirs. Le bâtiment qui se développe sur deux niveaux présente une volumétrie échancrée au rez-de-chaussée dont les espaces relativement fermés constituent visuellement un socle au volume entièrement vitré de l'étage. Celui-ci est souligné par un profond brise-soleil horizontal à lames de bois posées sur chant, en saillie sur ses quatre faces. L'organisation du plan est régie par la nécessité de faire fonctionner indépendamment les trois grandes entités qui composent l'établissement : l'accueil général des associations et les lieux de ren-

contres, la grande salle de conférences modulable et les espaces de restauration et de rassemblement du public. Toutes les activités s'articulent autour du hall, très lumineux, ouvert sur une double hauteur et dont la façade en verre est protégée du soleil par un auvent en bois à claire-voie, suspendu à deux poteaux ronds en lamellé-collé qui encadrent l'entrée principale.

La structure porteuse de type poteaux-poutres associe des poteaux ronds en lamellé-collé qui restent apparents et des poteaux en bois massif de section rectangulaire lorsqu'ils sont incorporés aux murs. Les poutres en lamellé-collé sont assemblées aux poteaux par des pièces mécano-soudées en acier. Les murs extérieurs, réalisés en ossature bois ou en maçonnerie, sont revêtus d'une vêtue homogène à lames de mélèze non jointives, posées horizontalement. Ce principe constructif s'inscrit efficacement dans le cadre de la démarche HQE développée par l'équipe de conception. ■

Architectes : HPL Architectes (33) / Maître d'ouvrage : Ville de Mérignac / BET : ETBA (33) / Entreprise charpente bois : M.C.E. Perchalec (33) / Menuiserie et bardages : Legendre & Lureau (33) / Réalisation : 2004 / Lieu : Mérignac (33) / Photos : M. Bonrepaux.

▼ Coupe transversale sur le hall d'accueil.



▲ Des poteaux cylindriques en lamellé-collé soutiennent la structure de poutres et solives, support du plancher en bois.



▲ ◀ Le dessin des façades se caractérise par un rez-de-chaussée abrité derrière un bardage en lames de mélèze non jointives et par un étage entièrement vitré souligné par un profond brise-soleil périphérique.